

Révision de la Politique culturelle du Nouveau-Brunswick **Présentation dans le cadre des consultations publiques**

Livrée par Louise Lemieux, présidente de l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick,
à Tracadie-Sheila le 25 septembre 2012

Ma présentation a pour sujet les artistes qui vivent maintenant au Nouveau-Brunswick et leur place dans notre société et dans notre économie. Je veux parler de l'art et de la culture du Nouveau-Brunswick actuel. Oui, nous avons une histoire en commun, et donc nous avons un patrimoine culturel et artistique collectif que nous devons conserver et partager.

Nous avons aussi un présent et un avenir en commun, et pour le construire, le partager et le mettre en valeur, nous avons besoin d'avoir une vie artistique et culturelle vibrante, créative et accessible à tous. C'est à travers les arts que nous réfléchissons à ce que nous sommes, que nous explorons ce que nous pourrions être, que nous imaginons des vies nouvelles et d'autres manières d'être au monde. C'est en reconnaissant et en appréciant le fait que notre culture se transforme et se développe tous les jours que nous pouvons trouver la place des nouvelles personnes qui se joignent à nous et imaginer notre place dans un monde qui change lui aussi très rapidement.

Nous avons donc besoin que des professionnels consacrent leur énergie à développer notre culture, à l'amener dans des nouveaux territoires, à nous mettre en face d'œuvres qui nous font voir notre présent et notre avenir. Nous avons besoin d'artistes professionnels. J'entends par là des artistes qui veulent vivre de leur activité artistique, qui veulent développer et maintenir leur compétence et leurs connaissances artistiques au plus haut niveau, qui sont curieux du monde et avides d'en exprimer la beauté, la laideur, l'étrangeté ou l'organisation et qui meurent d'envie de nous communiquer le résultat de leur travail.

Nous avons de tels artistes ici, mais nous en avons trop peu. Trop de nos artistes sont forcés de s'installer en dehors du Nouveau-Brunswick pour faire carrière. Trop d'entre eux partent, pour aller vivre dans des endroits où leur travail est reconnu et appuyé. Un grand nombre de ceux et celles qui sont partis vous diront que ce sont les conditions de pratique de leur profession qui les ont amenés à aller s'installer ailleurs. Il y a peu de travail, les gens trouvent trop facilement qu'il est normal que les artistes soient bénévoles, alors que les membres des autres professions sont rémunérés pour leur travail.

Nous devons absolument reconnaître la profession d'artiste au Nouveau-Brunswick. Et nous devons mieux appuyer la création et la diffusion des œuvres de nos artistes. Reconnaître la profession, ça signifie reconnaître les normes nationales de rémunération et de propriété intellectuelle, reconnaître la compétence unique des professionnels du milieu des arts et sensibiliser l'ensemble de la population à la valeur de la culture et au travail des artistes. Cela demande un engagement de la part des artistes, de la part des autres professionnels de la culture et de la part du gouvernement. Il faut développer et consolider le milieu pour en assurer l'avenir et pour bénéficier collectivement des retombées de ce travail. Un milieu artistique fort peut prendre en charge notre vie culturelle collective, il peut encourager les individus les mieux formés à s'installer ici, il peut attirer les autres créateurs au Nouveau-Brunswick. Nous perdons plus de jeunes diplômés qui se dirigent vers les grands centres que de travailleurs qui partent vers les champs de pétrole de l'Ouest.

Il faut donc réfléchir aux conditions particulières du Nouveau-Brunswick : une assez petite population, en grande partie rurale, une immigration qui prend de l'importance et que nous devons intégrer à nos communautés, un rythme de vie relativement paisible et un grand sens de la collectivité. Un milieu intéressant, passionnant même, mais dont la culture ne peut pas être laissée aux forces du marché. Pas seulement parce que l'art le plus créateur ne répond pas toujours aux normes du marché, mais aussi parce que les services et les infrastructures de création et de diffusion doivent desservir un bassin restreint de spectateurs, parce que les personnes qui ont le plus besoin d'une vie culturelle n'ont souvent pas les moyens de payer pour y avoir accès, et parce que le bassin de professionnels est lui aussi forcément de petite taille, ce qui rend la formation et le développement professionnel des artistes plus difficile à obtenir. Il nous faut donc développer des manières de faire qui nous seront propres. Miser sur des structures légères et ingénieuses, s'assurer de respecter et de développer toutes les parties de l'écosystème, et intégrer les arts et la culture à tous les aspects de notre vie collective.

Bref, il faut reconnaître la profession d'artiste et s'assurer que cette reconnaissance leur permettra de s'installer ici et d'y réaliser leur œuvre. La politique culturelle actuelle parle d'encourager l'excellence chez les artistes professionnels, je pense qu'il est temps de reconnaître leur profession et de les inclure dans la mise en place d'un milieu artistique qui leur permettra d'accéder à cette excellence en pratiquant au Nouveau-Brunswick.

Je veux revenir brièvement sur la réflexion que nous devons faire autour des conditions particulières du Nouveau-Brunswick. J'ai mentionné des caractéristiques dont notre réflexion devra tenir compte : une assez petite population, en grande partie rurale, une immigration qui prend de l'importance

et que nous devons intégrer à nos communautés, un rythme de vie relativement paisible et un grand sens de la collectivité. Le milieu des arts et de la culture de l'Acadie du Nouveau-Brunswick, en partenariat avec des organismes et des individus de tous les secteurs de la société et de l'économie vient de compléter une réflexion sur les manières de développer et d'intégrer les arts dans la société. Cette réflexion se voulait efficiente et réaliste, et elle s'est donc appuyée sur un consensus large et sur des pistes d'action qui impliquent chaque secteur dans les dossiers qui l'intéressent. Le résultat de cette réflexion est un plan, que nous avons appelé une stratégie globale, un plan de travail qui s'appuie sur nos forces, et qui répartit l'effort pour maximiser les résultats. Tout au long de cette réflexion, qui se poursuit depuis 2004, nous avons constaté que tous les secteurs de la société voulaient s'impliquer dans ce projet ambitieux, que leur apport à la réflexion nous a permis d'aller beaucoup plus loin et de demeurer réalistes dans nos projets, et que leur participation active les a incités à s'engager généreusement dans le suivi de cette réflexion. En fait, toute la démarche de 2004 à maintenant a permis aux acteurs des différents secteurs d'activité de sortir de leurs silos, de s'appriivoiser, de se reconnaître et d'apprécier la contribution de tous et chacun au développement de la société. Je propose donc au groupe de réflexion sur la politique culturelle de s'appuyer sur la stratégie globale que nous avons développée, et de s'inspirer de la démarche d'ouverture qui a animé les travaux des États généraux. En particulier, le passage des principes qui animent la politique vers les éléments de mise en application dans la réalité néo-brunswickoise et avec la collaboration des divers secteurs de la société valent que vous vous y attardiez. Je pense qu'un des points importants de la politique culturelle devra être une volonté d'universalité et un désir de développer les arts et la culture de tous les points de vue. Il ne faut certes pas négliger les dossiers économiques et les projets à court terme, mais je pense qu'une politique provinciale doit surtout viser le développement durable et l'intégration des arts et de la culture dans l'ensemble des projets d'avenir du Nouveau-Brunswick, autant les projets sociaux que les projets économiques.

Louise Lemieux
Présidente AAAPNB